



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 13 DEC. 2023

ID : 087-218717809-20231207-2023048-DE

2023-048

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 7 décembre

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

en exercice -23- présents 20
PRESENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

votants 22
ABSENTS : Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

Pouvoirs : Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-4,

Vu le code électoral,

Considérant que Madame Patricia ROCHETEAU a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale par courrier reçu en mairie le 29 septembre 2023,

Considérant que Monsieur ADIL FIKRI a présenté sa démission de ses fonctions de conseiller municipal par courrier reçu en mairie le 7 octobre 2023,

Considérant que conformément à l'article 270 du code électoral le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que les candidats venant immédiatement après le dernier élu sont dans l'ordre de la liste « Saint Priest Taurion Dynamique et Citoyenne » Monsieur Cyrille DUJARDIN et Madame Martine JULLIAND,

Considérant que Monsieur Cyrille DUJARDIN et Madame Martine JULLIAND ont accepté de devenir conseiller municipal

Monsieur **Cyrille DUJARDIN** est installé en qualité de conseiller municipal.

Madame **Martine JULLIAND** est installée en qualité de conseillère municipale

Le tableau du conseil municipal est par conséquent mis à jour.

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Cyrille DUJARDIN en qualité de conseiller municipal et de Madame Martine JULLIAND en qualité de conseillère municipale.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette
ROSSANDER
Date : 12/12/2023
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER